

Lucie se leva et suivit la religieuse vers la partie de la maison réservée aux pénitentes. Une explosion de joie accueillit leur entrée dans la salle, car Sr M. de St. Célestin était en grande faveur chez les enfants à cause de sa bonne humeur et de son talent pour les histoires et la musique. C'était toujours une bonne fortune de l'avoir pour la récréation. Aussi dès que la première effervescence se fut un peu calmée, ce fut dans la classe un cri général : Mère St. Célestin, chantez-nous une chanson, jouez-nous un morceau. Mère, vous voulez, n'est-ce pas ?

Est-ce tout ce que vous avez à me dire ? demanda la religieuse en souriant et en faisant signe à Lucie de s'asseoir sur une des chaises de la plateforme. Voyez, je vous ai amené une mère nouvelle, ne voulez-vous pas la voir un peu ?

Oui, mère, et nous sommes heureuses de la voir, fut la réponse unanime, et Lucie commençait à être mal à l'aise sous le regard scrutateur des cent paires d'yeux braqués sur elle, quand Sr. M. de St. Célestin détourna l'attention en se mettant au piano, ce qui attira de ce côté tous les yeux et toutes les oreilles.

Pourquoi quelques-unes des enfants sont-elles vêtues de noir ? demanda Lucie, qui profita de la diversion pour faire cette question à Sr. M. de St. Anselme qui présidait la récréation.

Ce sont les pénitentes consacrées, répondit la sœur. Elles ont fait la promesse de rester dans la maison, quelques-unes pour une année, d'autres pour trois ans et un bien petit nombre pour toute leur vie.

Mais n'avez-vous pas peur de leur laisser faire des vœux ; demanda Lucie avec étonnement ?

Nous ne le permettons qu'aux meilleures d'entre les meilleures et elles ont toujours au préalable une épreuve de deux ou trois ans ou même de plus longtemps. Celles que vous voyez habillées de noir sans croix ni ceinture sont à l'épreuve ; on les appelle " Enfants de probation ". Celles qui portent une espèce de bandoulière avec les lettres I. H. S. ont fait vœu pour un an. Celles qui ont la croix d'argent sont engagées pour un certain nombre d'années. Maintenant on ne leur permet plus de faire des promesses perpétuelles comme il se pratiquait dans les commencements. Elles ont une règle spéciale à observer et récitent l'office de Notre-Dame des sept douleurs à qui elles sont consacrées : mais elles vivent et travaillent avec les autres enfants qu'elles nous aident à faire marcher dans la bonne voie et qui ont pour elles un grand respect.